

Avis de changement de régime matrimonial

Information concernant les époux
Monsieur Georges André FARAUS, retraité, et Madame Mihaela Ileana PAUN, médecin, son épouse, demeurant ensemble à PRIVAS 07000, 11 avenue Saint Exupéry
Monsieur est né à SALON-DE-PROVENCE (13300) le 29 décembre 1952.
Madame est née à CALARASI (ROUMANIE) le 17 mars 1952.
Mariés à la mairie de BARBERAZ (73000) le 17 octobre 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la SEPARATION de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Bertrand SABATIER, notaire à PRIVAS, 2 rue Pierre Filliat, le 10 mars 2026.

Information concernant l'opposition
Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me SABATIER, notaire à PRIVAS, 2 rue Pierre Filliat.
Pour avis et mention.
Me SABATIER, notaire.

GAEC DE LA PLAINE D'ARTRU

Groupement agricole d'exploitation en commun au capital de 186.000,00 €
Siège social : 755 Rte d'Artru
07340 PEAUGRES
503 098 063 RCS AUBENAS

Modification des dirigeants

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 mars 2026, il a été décidé :
- la démission de Madame Joëlle CHANCRIN née SEIVE, de ses fonctions de co-gérante.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis,
Le gérant

SOFIA CONSEIL SELARL D'AVOCATS
Inscrite au barreau de l'ARDECHE
8 - Cours du Palais
07000 PRIVAS

« T.A. GRENOBLE »

SARL au capital de 1.500 €
495 A Route de l'Eyrieux
Le Moulinon
07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
RCS AUBENAS 831 911 920

AVIS DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR IMPUTATION DE PERTES ET D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Lors des délibérations de l'associée unique de la société, du 22 décembre 2025, il a été décidé, s'agissant du capital social de la société :

1° De l'imputation du compte report à nouveau à hauteur de 670.000 €, afin de ramener le capital social à 0.

2° De l'augmenter pour la somme de 43.910 €, par souscription de numéraires, et de constater que cette première augmentation de capital était pleinement réalisée.

3° De l'imputation du compte report à nouveau à hauteur de 43.910 €, afin de ramener le nouveau capital social à 0.

4° De l'augmenter une deuxième fois pour la somme de 1.500 €, par souscription de numéraires, et de constater que cette deuxième augmentation de capital était pleinement réalisée, de sorte que le nouveau capital social est désormais fixé à 1.500 €.

5° De constater que ces opérations avaient pour effet de reconstituer les capitaux propres de la société, par application de l'article L223-42 du Code de commerce.

Mention en sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'AUBENAS.
Pour avis

Etude de Maîtres François GIRAUD, Olivier COURTES-LAPEYRAT et Antheime CRESCINI, Notaires associés à ANNONAY (Ardèche), 63, Av. de l'Europe.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 mai 2019, Monsieur Joël Bernard GERY, en son vivant retraité, demeurant à ANNONAY (07100) 25 avenue Lucie Aubrac.

Né à ANNONAY (07100), le 22 janvier 1953.
Célibataire, non pacsé.
Décédé à ANNONAY (07100), le 5 mai 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :

- d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier COURTES-LAPEYRAT, notaire à ANNONAY, 63, Avenue de l'Europe, le 6 janvier 2026

- d'un acte complémentaire de contrôle de saisine du légataire, reçu par Maître COURTES-LAPEYRAT, notaire sus-nommé, le 17 mars 2026.

De ces deux actes il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître COURTES-LAPEYRAT, Notaire à ANNONAY (07100) 63 Avenue de l'Europe, référence CRPCEN : 07067, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

SOFIA CONSEIL SELARL D'AVOCATS
Inscrite au barreau de l'ARDECHE
8 - Cours du Palais
07000 PRIVAS

« T.A. GRENOBLE »

SARL au capital de 670.000 €
495 A Route de l'Eyrieux
Le Moulinon
07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
RCS AUBENAS 831 911 920

AVIS DE CONTINUATION DE LA SOCIETE

Lors des délibérations de l'associée unique de la société, du 20 juin 2025, il a été décidé, quoique les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, de ne pas dissoudre la société, par application des dispositions de l'article L223-42 du Code de commerce, et donc de la poursuite des activités sociales.

Mention en sera faite au greffe du Tribunal de commerce d'AUBENAS.
Pour avis



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

APPEL À CANDIDATURES

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 07 26 0095 01 : superficie totale : 8 ha 37 a 10 ca dont 3 ha 69 a 06 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Dépendance. Parcellaire : SAINT-BASILE (8 ha 37 a 10 ca) - '0140 CHE DU CHAPELIER' : A-140 - 'LE CHAPELIER' : A-139-143-541-542-543-544 - 'LES COMBES' : A-157-158-159-161-162-163-164-172-663 - 'LES LAURENS' : A-96-97-98-101-102-120-125-126. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0100 01 : superficie totale : 30 a 94 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcelaire : MEYSSE (30 a 94 ca) - 'DRAHY SUD' : AC-89-92. Zonage : A. Occupation : Libre
Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 10/04/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer https://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

OFFICE NOTARIAL DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 19 août 1982, Madame Jeanne Emilie Fernande FER-RAND, veuve de Monsieur Rosé Lucien LOULIER, née SAINT MARTIN DE VALAMAS (Ardèche) le 7 février 1935, demeurant à SAINT MARTIN DE VALAMAS (07310) 145 route d'Albagnas, décédée à SAINT MARTIN DE VALAMAS (07310) le 12 décembre 2025, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thierry RIBEYRE, Notaire à LE CHEYLARD (Ardèche) suivant procès-verbal en date du 19 mars 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Thierry RIBEYRE, Notaire à LE CHEYLARD (Ardèche), chargé du règlement de la succession.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession judiciaire.

LES OISEAUX DE PASSAGE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : ROUTE NATIONALE 104
07260 JOYEUSE
810 890 889 RCS AUBENAS

SCI CONTESSO-TREILLEUX

SCI au capital de 76 224,50 €
Siège social : 10 CHEMIN DES FRAYSES
07200 SAINT SERNIN
401 562 756 RCS AUBENAS

Suivant délibération en date du 18/03/2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Patrick CONTESSO, demeurant 10 CH. DES FRAYSES 07200 ST SERNIN, pour une durée illimitée à compter du 18/03/2026.
Modification sera faite au GTC d'AUBENAS.
Pour avis
La Gérance

SCEA BLACHIER ET CHAMBON

Société Civile au capital de 91 591,37€
Siège social : 350 Chemin de la Selve
07000 PRANLES
RCS : AUBENAS 423 077 916

Par assemblée générale extraordinaire, adoptée à l'unanimité, en date du 02/02/2026, Monsieur Claude BLACHIER demeurant au siège social démissionne de ses fonctions de gérant, à la date du 31/12/2025.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS.
Les gérants

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 mars 2026, à ST DIDIER SOUS AUBENAS.

Dénomination : **AMS**.
Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 437 chemin de Pré La Font, 07200 St Didier sous Aubenas.

Objet : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 900 euros.

Montant des apports en numéraire : 900 euros.

Cession de parts et agrément : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés. L'agrément est obtenu par décision des associés prise à la majorité.

Gérant : Monsieur AHMET GUNES, demeurant 437 chemin de Pré La Font, 07200 St Didier sous Aubenas.

La société sera immatriculée au RCS d'Aubenas.

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2026, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AMIRAL BLEU**
Objet social : Acquisition de biens immobiliers, gestion locative, réhabilitation et construction.

Siège social : 91 Avenue de Bellande, 07200 AUBENAS

Capital minimum : 100 000 €

Capital initial : 1 000 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUBENAS

Gérance : Monsieur ROCHE-RANCHIN Vincent, demeurant 15 Impasse de la Huppe, 07170 SAINT GERMAIN

Clause d'agrément : Libre entre associés, soumise à agrément pour les tiers.

PETITJEAN SCI

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 146 000 euros
Siège social et de liquidation :
255 ROUTE DE PRIVAS
07210 CHOMERAC
483 662 805 RCS AUBENAS

Suivant décision en date du 15/12/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Diego PETITJEAN, demeurant 290 Rte des Lucarnes, 07210 ST BAUZILE, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : 255 Rte de Privas, 07210 CHOMERAC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUBENAS, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

POUR VOS ANNONCES LÉGALES

On s'occupe de tout !

T. 04 75 64 90 20
ou 06 09 88 11 33

legales@avenir-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne 1 an à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX (et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 € +** prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

Lait (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Bovin viande (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Chèvre (6 n°/an) 63 € au lieu de 102 €	Pâtres (10 n°/an) 64 € au lieu de 108 €	Volaille (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Fruits et légumes (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Vigne (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Grandes cultures (6 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Porc (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)

Je souhaite une facture

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

Bovins laitnb

Réf. laitièresl

Bovins viandenb

Ovinsnb

Caprinsnb

Aviculturenb

Céréalesha

Vergersha

Marâchageha

Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?

Gamm vert (précisez la commune)

Village de producteur (précisez la commune)

Autre